

En partenariat avec l'association Bourgogne-Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, Le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne  
www.bourgogne-nature.fr



**ENVIRONNEMENT.** Les haies qui séparent champs et cultures sont capitales.

# Pourquoi préserver le bocage ?

Élément important du réseau écologique, apparu au Moyen Âge, le bocage a encore de nos jours un rôle majeur dans notre écosystème.

**D**epuis quand le bocage existe-t-il en Bourgogne et pourquoi a-t-il été créé ?

Certains terroirs bourguignons présentent des haies dès l'époque médiévale. Elles séparent alors les espaces boisés, les fonds humides et les chemins, où pâit un bétail peu nombreux, du reste de l'espace agricole, voué aux cultures.

Longtemps soumis à des règles collectives, celui-ci, du fait de l'introduction de nouvelles méthodes culturales à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, se divise en parcelles nombreuses, progressivement encloses de haies vives. Les haies s'organisent en réseaux de plus en plus denses, conduisant en quelques décennies à un réel bocage.

Le Bocage en Bourgogne est très utile ! Il est source de vie.

Hey, haies !



**Comment a évolué le bocage et comment évolue-t-il aujourd'hui ?**

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les propriétaires imposent dans les baux ruraux que des arbres soient plantés dans les haies afin que les locataires puissent y récolter le bois nécessaire aux usages domestiques et notamment le bois de chauffage

**Au cours des dernières décennies, du fait de l'agrandissement des exploitations, les haies sont entretenues mécaniquement**

grâce à la pratique de l'émonde. Souvent l'espace forestier est dès lors fermé aux paysans. Les productions agricoles se spécialisant, les secteurs bocagers voués à l'élevage bovin évoluent vers un paysage de plus en plus herbager.

À partir des années 1950, l'accès à d'autres formes d'énergie, la mécanisation des pratiques agricoles, l'allègement des règles et l'aspiration à rompre avec des pratiques et usages jugés archaïques conduisent les exploitants à arracher progressivement des haies et à réduire fortement le nombre des arbres, même en l'absence de remembrement.

Au cours des dernières décennies, du fait de l'agrandissement des exploitations, des moyens techniques disponibles et du désintérêt pour la récolte du bois, les haies sont entretenues mécaniquement chaque année et non plus selon des cycles plurianuels.

**Quelles sont les fonctions actuelles des haies ?**

Leurs fonctions de clôture et d'abri pour le bétail, leur rôle dans la réduction de

l'érosion, leurs effets microclimatiques ou leur impact bénéfique vis-à-vis des sols et de l'eau, sont, à des degrés divers, pris en compte par les exploitants pour le maintien des haies.

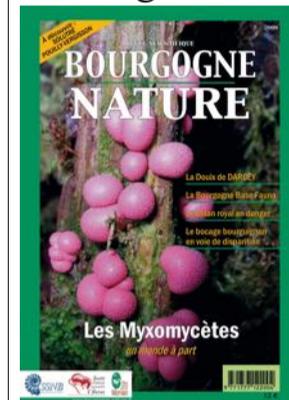
Cependant la charge de leur entretien, à l'échelle des exploitations toujours plus grandes, représente une menace pour la conservation des haies. Plus que leur rôle essentiel, maintenant bien identifié, vis-à-vis de la faune (souvent alliée des cultures) et de la flore qu'hébergent les réseaux de haies, ce sont les potentialités économiques de la production de bois énergie, exploitable et valorisable grâce à des techniques renouvelées, qui pourraient s'avérer déterminantes pour le maintien du bocage.

**GLOSSAIRE**

- ◉ **Bocage** : espace agricole dont les parcelles sont encloses de haies vives.
- ◉ **Émonde** : ébranchage des arbres destiné à la production de bois de chauffage.
- ◉ **Remembrement** : procédure administrative visant au regroupement de parcelles.
- ◉ **Bail rural** : contrat de location d'une exploitation agricole.

**POUR EN SAVOIR PLUS**

**Production d'énergie**



Pour en savoir plus sur le bocage bourguignon, connectez-vous sur [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr), "je m'intéresse à". Posez vos questions aux experts, découvrez les travaux menés en région par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne ou le Parc naturel régional du Morvan. "Feuilletez" le bocage en vous procurant le *Bourgogne-Nature* n° 7 (15 € frais d'expédition compris à Bourgogne-Nature. Maison du Parc. 58230 Saint-Brissson) ou en consultant le *Bourgogne-Nature* Junior n°2 sur les bocages, disponible en ligne, sur [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr).

**L'ACTU DE BN**

**RENDEZ-VOUS**

**La lettre de BN N° 2 arrive**  
La prochaine Lettre de BN va paraître d'ici quelques jours, inscrivez-vous au plus vite sur le site internet [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr), vous recevrez chaque mois dans votre messagerie des actualités percutantes, des informations curieuses ou encore de nombreuses idées de sorties nature à pratiquer en région. À très bientôt au fil de la lettre de Bourgogne-Nature n° 2 !

**CRÉDITS**

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.  
Illustration : Gilles Macagno.  
Rédaction : Patrice Notteghem.

**L'EXPERT**



**PATRICE NOTTEGHEM**

Vice-président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) Bourgogne.

**Le bocage a-t-il un avenir ?**

En Bourgogne, deux siècles durant, le bocage a évolué constamment, en réponse aux changements affectant les exploitations et les productions, les pratiques agricoles et les techniques, la réglementation, les besoins en énergie ou encore la perception des paysages. Le bocage est compatible avec une agriculture durable, intégrant des objectifs exigeants, économiques (production agricole de qualité et d'énergie renouvelable), environnementaux (préservation de l'eau, des sols, de la biodiversité, des paysages, faible consommation d'énergie...) et sanitaires (santé des agriculteurs et des consommateurs). Le bocage évoluera encore, par l'adaptation de sa gestion, et témoignera de l'évolution de l'agriculture elle-même.